

LE NOUVEAU LYON

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

Table with columns for location (Rhône, Ain, Isère, Loire, Saône-et-Loire, etc.), duration (Trois Mois, Six Mois, Un An), and price (5 fr., 10 fr., 18 fr., etc.).

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

de 9 heures du matin à minuit LYON - 7, Place des Terreaux, 7 - LYON

ANNONCES

Les Annonces du "NOUVEAU LYON" sont reçues: A LYON: AU BUREAU DU JOURNAL, Place des Terreaux, 7

ELECTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Du 6 Janvier 1895

TROISIÈME CANTON DE LYON

Candidat du Comité radical et de l'Union des Républicains radicaux

M. COSTE-LABAUME

CONSEILLER MUNICIPAL. Administrateur de la Caisse d'Épargne et de l'École nationale des Beaux-Arts

Candidat du Comité central des Républicains radicaux et du Comité progressiste du 1er Arrondissement

M. BOUDET

CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT. Ancien Président du Conseil d'Arrondissement, Délégué cantonal

BULLETIN DU JOUR

Contrairement au bruit qui a couru hier, M. Félix Faure, ministre de la marine, n'acceptera pas la candidature à la présidence de la Chambre.

On annonce comme imminentes des opérations de police paraissant se rattacher à l'affaire des Chemins de fer du Sud.

Canivet a été interrogé par M. Doppfer sur ses relations avec M. de Lanessan.

Le bruit court à Paris que la candidature de l'ex-gouverneur de l'Indo-Chine serait posée à Lyon, au siège de député devenu vacant par la mort de M. Burdeau.

Un groupe important de députés italiens réclame la démission de M. Crispi.

Lire à la 3e page nos dépêches de la dernière heure.

A NOS LECTEURS

SPHÈRE-PRIME

L'administration du journal vient de traiter avec un fabricant, fournisseur des écoles des villes de Paris et de Londres, afin de pouvoir leur offrir, à l'occasion des étrennes, une splendide sphère terrestre ou céleste de un mètre de circonférence, et en 8 couleurs, à un prix sans précédent.

Ces sphères sont à jour des dernières découvertes et montées sur un magnifique pied en métal bronzé richement orné.

Elles seront fournies l'une ou l'autre franco de port et d'emballage, en gare, dans toute la France, au nom et à l'adresse de tout lecteur qui nous fera parvenir un mandat-poste de 10 fr. net, accompagné de trois en-tête du journal portant trois dates consécutives.

On peut voir un type de cette sphère dans nos bureaux. (Voir les dessins de ces sphères en 6e page).

Autre Prime à nos Abonnés

Nous offrons à nos abonnés de six mois et d'un an (nouveaux ou anciens):

- Un Portrait, grandeur naturelle (au crayon conté), 7 fr.
Un Portrait, grandeur naturelle (au pastel), 5 fr.
Un Portrait, grandeur naturelle (peinture à l'huile), 25 fr.
Un Portrait, format de la photographie (peinture à l'huile), 4 fr.

Lettre Parisienne

Paris, 3 janvier.

LE NOUVEAU SCANDALE — LA PRÉSIDENTIE DE LA CHAMBRE.

A chaque jour suffit sa tâche, dit un vieux proverbe. En effet, après Canivet, Portalis, Dreyfus, Allez, l'autre Dreyfus, voilà qu'aujourd'hui on voit poindre à l'horizon une nouvelle tâche, qui pourrait être de taille: l'affaire de la Compagnie des Chemins de fer du Sud, qui fait la paire avec le Panama.

On savait bien que les affaires de cette compagnie allaient comme ses trains c'est-à-dire assez mal, mais personne ne s'attendait à voir arriver un aussi grand scandale.

Ce qu'on dit serait assez grave. On retrouve les fameux syndicats d'émission, comme dans le Panama, et des opérations frauduleuses dans les opé-

chères des travaux. Comme la garantie d'intérêts était là, les contribuables faisaient encore les frais.

Il est possible que là aussi, les imaginations s'égarant, car le juge d'instruction vient seulement de saisir les livres; on ne peut donc rien dire avant que les faits soient constatés. Ce qu'il y a de sûr, c'est que deux directeurs sont arrêtés, qu'on parle de l'arrestation de trois autres, et que le fameux Reinach avait là, comme au Panama, organisé les émissions; il est permis de supposer qu'il s'est servi de mêmes moyens.

On a parlé de plusieurs membres du Parlement qui seraient compromis. Je crois qu'on exagère. Il n'y a peut-être que deux châtiments parlementaires, et encore faudra-t-il voir s'il ne s'agit pas de paiements réguliers pour des collaborations légitimes.

Mais, n'importe; ou plus grand, ou plus petit, le scandale existe, et la marée de boue continue à monter.

Il faudra encore voir si les faits ne sont pas couverts par la prescription, car la création de la Société remonte à 1885.

Je n'ai pas besoin de dire combien les socialistes et les conservateurs vont exploiter cet événement qui grossit le chiffre des membres de la Légion d'honneur hébergés à Mazas.

Ce qu'on ne peut pas ne pas remarquer, c'est que les combinaisons financières de l'État n'ont pas été heureuses. Dans les conditions qui lui étaient faites, la Compagnie des Chemins de fer du Sud avait intérêt à transporter le moins de voyageurs possible, pour éviter les frais et jouir de la garantie d'intérêts.

C'est une nouvelle lessive à faire, qui élaboussera bien des personnes.

Il n'y a pas beaucoup de députés à la Chambre, mais ceux qui y sont discutent l'élection du président.

Les avis sont très partagés. On peut les résumer en disant que la majorité ne voudrait plus de Brisson, mais qu'elle ne voit pas un nom à lui opposer, Brisson sera élu faute de concurrents.

Tout dépend de l'Union progressiste. Si elle voulait agréer le nom de M. Félix Faure, son élection serait assurée, mais il paraît qu'elle préfère un radical, pour bien marquer sa séparation d'avec les ralliés.

Rien n'est encore décidé, mais il paraît que cela finira ainsi: seulement on cherchera à enlever à l'élection de M. Brisson toute signification de politique hostile à MM. Casimir-Perier et Dupuy.

Cela est facile à dire, mais difficile à éviter.

Quoi qu'on fasse, l'élection Brisson sera une indication donnée par la Chambre au président de la République. Si une crise éclatait, il faudrait choisir entre un cabinet Brisson et la dissolution de la Chambre.

A mon avis, et d'après ce que j'entends dire, l'élection de M. Brisson est sûre, et la dissolution de la Chambre reste dans l'ordre des choses possibles.

Il faudra bien que le pays dise, s'il veut s'orienter à droite ou à gauche; on ne gouverne pas avec ce flottement perpétuel entre modérés, progressistes et radicaux.

La présidence de la Chambre aura une importance spéciale, cette année, parce que le budget amènera forcément des discussions très vives.

L'attitude du président peut avoir de l'influence sur la marche des discussions et sur le vote. Il serait bon que M. Brisson veuille bien se rappeler qu'au fauteuil, il n'a pas le droit d'avoir une opinion.

UN PARISIEN.

L'Amérique découverte par les Normands

Tout le monde sait, — un vieux refrain, d'ailleurs, serait là pour le rappeler — que les Normands ont conquis l'Angleterre.

D'après une antique légende, que la science semble en train de confirmer, ces audacieux navigateurs auraient aussi découvert l'Amérique cinq siècles avant Christophe Colomb.

Des sagas irlandaises content, en effet, que Leif Ericson, fils du Viking Eric le Rouge, fut chassé de Norvège, à la suite d'un meurtre, qu'il s'enfuit en Islande, que de là, il navigua jusqu'en Groenland et finit aux environs de l'an 1000 par toucher la côte américaine proprement dite. Des établissements normands furent créés en assez grand nombre dans le pays qui s'appellait alors le Vinland, et qu'on nomme aujourd'hui Massachusetts.

On retrouve parfois des vestiges de ces établissements, et il s'est constitué aux États-Unis une archéologie normannique. Le principal représentant de cette science est un professeur à l'Université d'Harvard, M. Horsford, qui avait, entre autres trouvailles, mis au jour les fondations d'une tour de pierre élevée par Leif Ericson à la place où il aborda.

M. Horsford mourut il y a deux ans, mais ses travaux eurent une continuation: ce fut sa plus jeune fille qui, poursuivant les fouilles entreprises par son père, vint de découvrir de grandes tables de pierre couvertes de caractères enrunés ou cunéiformes.

Les savants américains s'accordent à reconnaître que ces pierres ne peuvent provenir des Indiens, et qu'il faut les attribuer aux Vikings. Mais ils sont jusqu'ici incapables de déchiffrer les signes mystérieux dont elles sont illustrées, et M. Horsford vient de faire appel au plus renommé des archéologues danois, qui va prochainement traverser l'Atlantique pour étudier ces antiquités inscrites.

S'il parvient à les déchiffrer, il est probable qu'elles fourniront de précieux documents sur l'histoire, fort mal connue, des colonies normandes en Amérique.

Mais y parviendra-t-il?

ÉLECTEURS ET COMITÉS

Décidément, il pleut des candidats comme de la neige sur les toits.

Avant-hier, il y en avait deux; hier, trois; aujourd'hui, cinq. Qui sait combien on en comptera demain?

Tout ce fourmillement ne serait pas pour nous déplaire, s'il marquait un réveil intense de la vie politique et s'il était le signe extérieur d'une poussée de toutes les bonnes volontés, de tous les talents vers les affaires publiques.

Mais hélas! que nous sommes loin de compte!

Les candidats qui se présentent aux suffrages des électeurs du 3e canton de Lyon sont tous, à l'exception de M. Coste-Labaume, plus ou moins inconnus, plus ou moins inexpérimentés dans les fonctions dont ils sollicitent d'être chargés.

Ni les uns ni les autres n'ont fait d'études juridiques et ne connaissent les affaires à la direction desquelles ils prétendent.

Quels motifs ont-ils de se croire aptes à bien remplir la place qu'ils sollicitent?

Aucun.

Ils l'ambitionnent comme un honneur stérile, comme ils le pourraient faire pour les palmes académiques ou la Légion d'honneur.

Et c'est là ce qu'il y a de mauvais, ce qu'il y a de déplorable dans l'organisation des comités; c'est que ceux qui se sont délégués eux-mêmes pour les former s'imaginent être devenus, par ce seul fait qu'ils se sont réunis une douzaine, d'importants personnages dont les faveurs et l'appui seront mérités par les nullités qui auront fait devant eux les plus basses courbettes. Ils jouent au petit pied les monarques de l'ancien régime, dont la faveur tenait lieu de mérites et de capacités. Ils s'entourent de courtisans et leur distribuent des places, qu'ils ne paient pas, par des choix dont ils ne supporteront jamais la responsabilité.

Eh bien! monarques pour monarques, mieux valait encore un tyran monocéphale que ces hydres à mille têtes qui s'empressent à l'envi de décliner, les unes après les autres, toute culpabilité dans ce qu'elles ont fait.

Originellement, le comité avait une raison d'être. C'était la recherche et la découverte des plus capables et des plus dignes d'être mis à la tête des affaires publiques. Mais les hommes de valeur, ce sont ceux qu'il faut aller chercher presque malgré eux dans la retraite où ils se cantonnent, qu'il faut prier, chapeau bas, de vouloir bien consacrer leur temps, leurs talents et leurs efforts à la gestion des intérêts de tous et auxquels il faut être profondément reconnaissant lorsqu'ils consentent à se dévouer à la prospérité publique et à livrer leur personne passée et présente, voire leur famille et leurs affections les plus chères, aux calomnies, aux attaques, aux diffamations et aux outrages qui attendent, en cette fin de siècle détraquée, ceux qui sortent de l'obscurité et de l'oubli.

Aujourd'hui, les comités ont entièrement dévié de leur raison d'être primitive.

Ce ne sont plus des explorateurs d'hommes.

Ils se sont érigés en potentats, devant la majesté desquels il faut faire la courbette et ils n'imposent plus au choix des électeurs que des gens d'assez peu de valeur pour consentir à cet abaissement.

Assurément, la presse pourrait se substituer à eux dans ce rôle d'indicateurs; mais il faudrait pour cela que l'union et l'indépendance régnaient sur elle en maîtresses absolues.

Or, il n'en est malheureusement guère ainsi: sollicitée de divers côtés, aux prises souvent avec des compétitions d'intérêts particuliers, son rôle n'est pas de se substituer au jugement des électeurs et de décider à leur place quels sont les candidats qui méritent leur confiance.

Ce qu'elle doit faire, sans réserves comme sans limites, c'est fournir des renseignements exacts et précis, c'est éclairer le public et le mettre en garde contre les tromperies, les mensonges, les masques dont s'affublent les uns ou les autres pour capter ses suffrages.

Mais là se borne son rôle: faire connaître la vérité. Aux électeurs, une fois bien renseignés, de choisir suivant leurs préférences.

Ce n'est pas parce que nous tenons une plume et que nous parlons au public que nous avons le droit de

lui imposer notre manière de voir et de nous conduire avec l'intolérance que nous reprochons aux comités. Si parmi nos lecteurs, les uns sont socialistes, les autres cléricaux, libre à eux de voter pour le candidat de leur choix, pourvu qu'ils soient bien avertis de ce qu'ils font et de conséquences que devrait entraîner le triomphe de leurs idées.

C'est pour nous conformer à ces principes que nous avons porté, en tête de nos colonnes, les noms des deux candidats qui se présentent l'un et l'autre comme républicains de gouvernement.

Partisans résolus de la tranquillité du pays et regardant la stabilité de ses institutions comme la condition première de sa prospérité, nous estimons que tous ceux qui cherchent à soutenir l'ordre de choses actuel ont droit à nos sympathies. Choisir entre eux, c'est affaire de préférences personnelles, préférences que nous n'avons aucun droit à imposer à nos lecteurs et que nous sacrifions volontiers à l'intérêt supérieur de la République et de la France.

Mais ce que nous tenons à répéter encore, pour qu'il ne puisse y avoir ni hésitations ni doutes sur cette question capitale, c'est que l'heure est venue de mettre bas les masques, c'est qu'il ne faut pas que les électeurs puissent être trompés et votent pour l'un des pires ennemis de la République et de la patrie en croyant voter pour un de ses défenseurs.

Cette étiquette de républicain dont chacun s'honore est trop souvent menteuse.

La République, nous l'avons, et quiconque, radical, socialiste, collectiviste ou autre, cherche à renverser l'ordre social actuel pour ouvrir la porte à l'on ne sait quelles aventures, celui-là n'est pas un républicain, se le dit-il dix fois de ce nom. Celui-là, c'est un ennemi public, car il prépare le retour des pires tyrannies par la poursuite d'irréalisables folies qui jetteraient du coup la France épouvantée dans les bras du premier sauveur qui ne tarderait pas à se présenter.

Un Lyonnais.

Service téléphonique

LA PRÉSIDENTIE DE LA CHAMBRE

Paris, 4 janvier.

Une note à sensation

Le Figaro publiait ce matin la note à sensation que voici:

Il est très possible que nous ayons à enregistrer demain la démission de deux membres du cabinet. Ces démissions seraient d'ailleurs toutes volontaires et consenties par le président du conseil lui-même, qui voit dans cet acte, très réfléchi, tout un programme.

M. Félix Faure donnera sa démission pour se conformer aux désirs des nombreux amis qui lui demandent de se présenter à la présidence de la Chambre contre M. Brisson. Cette démission sera décidée ce soir.

Cette note qui, disons-le de suite, ne fait que traduire sous une forme nette et précise les bruits divers mis, depuis plusieurs jours, en circulation, a été naturellement très commentée dans les milieux politiques.

On la rapprochait — et ce rapprochement s'imposait du reste — de l'article publié par le même journal sous la signature de «d'Amiens», article dont la conclusion visait directement M. Brisson.

D'autre part, il est certain que, depuis la séparation des Chambres, une campagne très active est menée contre M. Brisson.

Les modérés ne cachent pas leur mécontentement de l'attitude prise par M. Brisson dans certains débats, où le président du conseil a été, à plusieurs reprises, obligé de réclamer la protection du président de la Chambre, dont l'évidente partialité laissait trop libre cours aux interruptions bruyantes de l'extrême gauche.

M. Brisson, il est vrai, a essayé de faire oublier cette attitude par la sévérité dont il a usé envers M. Jaurès.

Mais il n'en reste pas moins ce fait que — tant par ces considérations qu'au point de vue politique — la présence de M. Brisson au fauteuil ne saurait être agréable — du moins beaucoup l'estiment ainsi — ni à la majorité, ni même au gouvernement.

De là la campagne que nous signalons, de là les bruits mis en circulation, de là enfin la note du Figaro.

Et, tout naturellement, l'échec de M. Méline interdisant de songer à lui de nouveau, M. Etienne persistant dans son refus, le nom de M. Félix Faure a été mis en avant.

M. Félix Faure ne sera pas candidat

Les ministres se sont réunis extraordinairement à 1 h. 1/2, en Conseil de cabinet, au ministère de l'intérieur, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

La délibération a duré jusqu'à 4 h. Elle a porté sur l'examen de la conduite que devait suivre M. Félix Faure, ministre de la marine, que quelques-uns de ses amis politiques avaient engagé à se présenter le 8 janvier au fauteuil présidentiel, en concurrence avec M. Brisson.

Bien qu'aucune note officielle n'ait été communiquée à la presse sur ce Conseil, nous croyons savoir que, après un examen approfondi de la situation, le sentiment de la majorité du Conseil a été que M. Félix Faure ne devait pas faire acte de candidat, et qu'il devait conserver le portefeuille de la marine.

La situation

Cette décision du Conseil des Ministres, qui semble, si l'on s'en tient à ce qu'on a pu savoir de la longue discussion du Conseil, avoir été inspirée par la crainte — peut-être exagérée — que la non réussite de M. Félix Faure augmentât la situation personnelle de M. Brisson et ne donnât aux radicaux une trop facile occasion de triompher, cette décision aura-t-elle pour résultat de couper court à la campagne entreprise?

Oui, sans doute, en ce qui concerne M. Félix Faure? Mais ceux qui avaient donné à celui-ci le conseil d'abandonner son portefeuille pour la présidence de la Chambre, ceux qui avaient mis son nom en avant — et parmi ceux-là on cite principalement MM. Deschanel, Lavertujon et Chevalier (Oise) — renonceraient-ils à l'espoir de susciter un concurrent à M. Brisson?

Cela est douteux. Il ne faut pas oublier que M. Deschanel et ses amis représentent en l'espèce toutes les fractions du Parlement qui, au cas d'une candidature modérée, se grouperont sans distinction de parti pour faire échec aux radicaux. Et ces fractions vont du groupe progressiste à la droite — les deux tiers de la Chambre.

Le tout est de retrouver un nom sur lequel ce groupement puisse se faire sans difficultés.

Il est à croire que tous les efforts nécessaires pour le trouver seront faits.

Les Chemins de fer du Sud

NOUVEAUX DÉTAILS

Paris, 4 janvier.

L'affaire des Chemins de fer du Sud semble toujours, si nous en croyons les bruits mis en circulation, devoir prendre de grandes proportions et réserver des surprises à sensation.

Le nombre des perquisitions opérées ces jours-ci par M. Bernard, commissaire aux délégations judiciaires, n'est pas moindre de vingt-cinq.

Les papiers saisis emplissent une pièce du palais national.

M. de Cosnac, juge d'instruction, a commencé aujourd'hui l'examen et le classement de cette masse énorme de documents.

Ce travail prendra un temps assez long. Il reste aussi à procéder à la vérification de la comptabilité de l'ancienne Société, travail qui est confié à l'expert Flory et qui demandera plusieurs jours.

D'autre part, l'instruction se poursuit en province, où des inspecteurs des finances et des chemins de fer ont été délégués.

Dans ces conditions, il est difficile de prévoir, dès aujourd'hui, les incidents sensationnels que peut faire naître l'action judiciaire en cours et surtout de dire si ces incidents doivent se produire tôt ou tard.

Mais les bruits qui circulent avec persistance, aussi bien au Palais que dans les milieux politiques, sont fort pessimistes.

On parle de perquisitions nouvelles et aussi d'arrestations probables, d'aucuns disent même imminentes.

LES JOURNAUX

Naturellement toute la presse s'occupe de ce déplorable scandale.

Selon le *Matin*, aucun personnage politique ne serait englobé dans l'affaire.

L'*Autorité* prétend, au contraire, que si les bruits qui ont couru sur divers membres du Parlement venaient à se confirmer, le juge d'instruction, pour éviter d'avoir à solliciter de la Chambre ou du Sénat des autorisations de poursuites, agiterait avant l'ouverture de la session, c'est-à-dire avant mardi prochain.

L'*Éclair* affirme, lui, «qu'il ne se produira aucune surprise sensationnelle au sujet de cette affaire.»

Enfin le *Journal* croit savoir que le juge d'instruction a confié à M. Bernard plusieurs missions délicates de nature à étonner du nouveau.

On remarque que trois journaux gardent un silence complet: l'*Estafette*, dirigé par M. Jules Roche; le *Siccle*, dirigé par M. Yves Guyot, et l'*Événement*, dirigé par M. E. Magnier, sénateur du Var.

Cependant l'*Estafette*, tout en ne faisant aucune allusion à l'affaire des Chemins de fer du Sud, a publié la note suivante: «Plusieurs journaux annoncent des modifications dans le journal *Estafette*. Cette nouvelle est inexacte. Il n'y a aucun changement ni dans la propriété, ni dans la direction de notre journal.»

M. JULES ROCHE

Parmi les perquisitions opérées hier, signalons celle qui a été faite chez M. Jules Roche, député, par M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires.

Cette perquisition était motivée par ce fait que M. Jules Roche a été pendant plusieurs années, avocat-conseil de la Compagnie des Chemins de fer du Sud.

M. YVES GUYOT

M. Yves Guyot communique aux journaux la note suivante: «La *Libre Parole* et la *Cocarde* parlent de moi à propos de la campagne des Chemins de fer du Sud. Je suis regretté trois ans ministre des

travaux publics, du 22 février 1889 au 22 février 1892. J'ai certainement rendu des rapports avec elle, comme c'était mon droit et mon devoir de ministre.

UNE DÉCLARATION DE M. JAURÈS. Interviewé par un de nos confrères, M. Jaurès, député, lui a fait la déclaration suivante:

«Deux ou trois jours avant de prononcer mon discours sur la loi des suspects, le 22 juillet je crois, j'allai avertir M. Barthou que je parlerais des chemins de fer du Sud. Je fus assailli dans la conversation, à poser cette question à M. Barthou: «Est-ce qu'il n'y a pas des hommes publics qui touchent des fonds à la compagnie des Chemins de fer du Sud?» M. Barthou me répondit: «Il n'y en a plus.» C'était l'aveu qu'il en avait eu auparavant. Je n'insistai pas, jugeant qu'il appartenait à la justice de faire son œuvre.»

DERNIERS RENSEIGNEMENTS

Jusqu'ici on ne signale aucune arrestation nouvelle, mais nous apprenons au dernier moment que M. Clément, commissaire aux délégations, vient de partir avec ses deux secrétaires et quatre agents.

On refuse de donner des explications sur les opérations que va exécuter ce magistrat.

LA Révocation de M. de Lanessan

Paris, 4 janvier.

Le *Journal* publie la liste des pièces adressées par M. de Lanessan à M. Canivet et dont la saisie à la poste a motivé la révocation du gouverneur général de l'Indo-Chine.

Voici, d'après notre confrère, quelles seraient ces pièces:

- 1° Le rapport officiel sur le conflit avec M. Bouloche, résident supérieur à Hué;
2° La lettre de refus de M. Bouloche, d'aller comme résident à Luang-Prabang;
3° Un arrêté mettant M. Bouloche à la disposition du ministre des colonies pour refus de service;
4° Une note portant l'état des services de M. Bouloche.

D'autre part, et toujours d'après le *Journal*, dans une des nombreuses lettres saisies chez M. Canivet, au cours des dernières perquisitions opérées, M. de Lanessan traitait l'un des membres du gouvernement «d'imbécile et d'idiot». Quant aux membres du Parlement, ils étaient désignés ainsi: «ces animaux».

MENACE DE REPRESSAILLES

Selon l'*Autorité*, M. de Lanessan se montrerait très irrité de la révocation de M. Canivet et se préparerait à lutter énergiquement. C'est dire, ajoute notre confrère, qu'on peut s'attendre à de nouveaux scandales.

L'Expédition de Madagascar

LES PRÉPARATIFS

Toulon, 4 janvier.

Le transport de l'Etat *Shamrock*, qui doit appareiller vers le 25 courant pour Madagascar avec 300 hommes de troupes, sera échoué demain dans le bassin Mississey, où l'on procédera immédiatement à la restauration de sa carène et à la visite minutieuse de sa machine.

Lundi la direction de la Pavillonnerie procédera à l'embarquement de nombreux jeux de tentes; en outre, plusieurs appareils à glace seront installés à bord, ainsi que de grands récipients pouvant recevoir 100,000 kilos de glace.

La direction de subsistance devra loger sur le *Shamrock* avant le 20 courant, 100,000 rations complètes y compris 3,000 litres de vin en bouteilles. De plus, le *Shamrock* recevra des approvisionnements pour les bâtiments de la division navale de l'Océan indien.

Le service médical et pharmaceutique du *Shamrock*, qui doit servir de transport-hôpital à Madagascar, sera assuré par le médecin principal Burot, médecin-major de première classe, attaché à l'escadre de la Méditerranée; le médecin de deuxième classe Lecour, et le médecin de deuxième classe Poudra.

LES AFFAIRES DE CHANTAGE

Paris, 4 janvier.

M. de Lanessan et Canivet. M. Doppfer a interrogé, cet après-midi, Canivet, au sujet des communications de documents qui lui auraient été faites par M. de Lanessan.

industriel à Nîmes, président du conseil des prud'hommes de cette ville; Debedin, président de l'association générale des tissus et matières textiles; Maïre, directeur des postes et télégraphes à Nîmes; Raut, membre de la Chambre de commerce d'Avignon.

Ministère des Finances

Sont promus : Au grade de commandeur, M. Schlesing, directeur de l'école d'application des manufactures de l'Etat, membre de l'Institut. Au grade d'officier, M. Chevalier, conseiller-maire à la cour des comptes; Laurent, caissier-payeur central du Trésor public.

Ministère de la justice

Sont promus : Au grade d'officier, M. MM. Roussel, conseiller d'Etat en service ordinaire; Fautou-Biguet, conseiller à la Cour de cassation; Baudouin, président du tribunal de première instance de la Seine; Lafargue, secrétaire général de la présidence de la République.

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

Sont promus au grade d'officier, M. MM. Frédéric Mistral; Henri Roujon, directeur des Beaux-Arts. Sont nommés chevaliers : M. Grasset Joseph, professeur à l'Académie de médecine de Montpellier; Guibal, professeur à la Faculté des Lettres d'Albi; Margottet, recteur de l'Académie de Chambéry; Larue, professeur de rhétorique au lycée, chargé de conférences à la Faculté des Lettres de Dijon; Deschamps Gaston, homme de lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole française d'Athènes.

Ministère de l'Intérieur

Sont promus au grade d'officiers : M. MM. Proudhon, préfet du Finistère; Antoine, ingénieur en chef des services de la carte de France au ministère de l'Intérieur; Jazierski, directeur du Journal Officiel; Escoffier, commissaire spécial de la police des chemins de fer de Paris; Gaillet, chef de la police municipale de Paris; le docteur Championnière, chirurgien de l'Hôpital St-Louis à Paris; le docteur Ménière, médecin national à l'Institution nationale des sourds et muets de Paris; Claveau Anatole Pierre, publiciste à Paris.

LES CAISSES DE RETRAITES

Circulaire ministérielle Paris, 4 janvier. Le ministre des travaux publics vient d'adresser aux préfets une circulaire sur l'application de la loi relative aux caisses de secours et de retraite des ouvriers mineurs. M. Barthou rappelle que si l'administration ne peut intervenir que par voie de conseil auprès des intéressés dans les dispositions relatives à la transformation des anciennes institutions, elle peut agir efficacement pour presser la constitution des sociétés de secours. Il fait sur ce point un nouvel appel à la vigilance des préfets.

INFORMATIONS

Paris, 4 janvier. Elections sénatoriales. Le collège électoral de la Haute-Vienne est convoqué pour le 24 février à l'effet d'élire le sénateur en remplacement de M. Donnet décédé. L'accusation Schœnebeck. Aujourd'hui est revenu, devant la 8e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, l'affaire de l'ancien officier allemand Schœnebeck, condamné par défaut à cinq ans de prison et 1.000 francs d'amende pour espionnage.

A L'ÉTRANGER

UN PRÉSIDENT SUSPECT. Londres, 4 janvier. Une dépêche de Buenos-Ayres au Times dit que dans la séance du Sénat, hier, M. Jaraica a proposé une motion tendant à examiner si le président Pena était capable de demeurer président de la République. Deux scrutins ont lieu sur cette motion. Les voix se sont divisées en fractions égales. Le président a alors tranché la question en votant en faveur du président Pena.

TREMBLEMENTS DE TERRE

Athènes, 4 janvier. Deux fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties aujourd'hui à Athènes et dans l'île d'Éubée. Il n'y a eu heureusement aucun accident de personne et les dégâts matériels sont insignifiants.

LE CHOLÉRA AU CHILI

Santiago, 4 janvier. Plusieurs cas suspects de choléra ont été constatés. Toutes les mesures possibles ont été prises pour arrêter la marche du terrible fléau.

M. STAMBOULOFF POURSUIVI

Sofia, 4 janvier. Le juge d'instruction du conseil de guerre a ordonné l'arrestation de M. Stambouloff parce qu'il est soupçonné d'avoir pris part au meurtre de M. Belichef. Toutefois M. Stambouloff est encore en liberté.

ANARCHISTES RELACHÉS

Barcelone, 4 janvier. Plusieurs anarchistes détenus ont été remis en liberté en vertu d'un décret rendant les garanties constitutionnelles.

La Crise Italienne

Rome, 4 janvier. Dans une réunion de députés tenue au domicile de M. di Rudini, il a été décidé de réclamer la démission du cabinet Crispi et la nomination, par le roi, d'un cabinet exclusivement composé de membres du Sénat, et destiné uniquement à régler les affaires pendantes.

UNE CAUSE CÉLÈBRE

L'EMPOISONNEUSE D'ANVERS. Anvers, 4 janvier. La Cour d'Assises d'Anvers va avoir à juger dans quelques jours la mystérieuse affaire, à propos de laquelle une instruction fut ouverte au mois de mars 1894, qui amena, le 17 avril, l'arrestation de Mme Joniaux, femme de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de la province d'Anvers, inculpée d'avoir empoisonné son frère Alfred Ablay, sa sœur Léonie Ablay et l'oncle de son mari, Jacques Van der Kerckove.

Mme Joniaux, qui est la fille du général Jules Ablay, est ainsi que son mari, apparentée à de très hautes personnalités. Cela explique le retentissement de cette affaire. La mort d'Alfred Ablay. Au commencement de l'année 1894, un frère de Mme Joniaux, Alfred Ablay, mourut à Anvers dans des circonstances assez mystérieuses.

Alfred Ablay, à l'exemple de deux autres de ses parents, M. Van der Kerckove et Mlle Léonie Ablay, avait contracté peu de temps avant sa mort une assurance sur la vie pour une somme importante, au bénéfice de Mme Joniaux. C'est donc immédiatement sur cette dernière, que les soupçons se portèrent.

Une enquête fut ordonnée, et elle ne tarda pas à amener l'arrestation de la dame Joniaux. On avait retrouvé dans les intestins de M. Alfred Ablay des traces de morphine. Cette mort et cette enquête rappellent l'attention sur les morts également mystérieuses de Léonie Ablay et de Van der Kerckove.

Les traces d'empoisonnement. Les cadavres furent soumis à un examen médical, mais les médecins experts n'ayant trouvé, ni chez Léonie Ablay, ni chez Van der Kerckove, ni chez Alfred Ablay, aucune affection organique qui dût ou pût entraîner la mort, et n'ayant notamment trouvé chez Van der Kerckove aucune trace d'hémorragie cérébrale, ni chez Léonie Ablay aucune trace de fièvre muqueuse ou typhoïde, il restait aux chimistes à rechercher si les cadavres ne recélaient pas de trace d'un poison organique ou végétal.

C'est ce qui fut fait. M. Meyer et M. Dreyse se mirent à l'œuvre dans le laboratoire de Louvain. Leurs conclusions sont négatives en ce qui concerne Van der Kerckove et Léonie Ablay, mais pour Alfred Ablay ils déclarent avoir retiré de l'estomac plus de trois centigrammes de morphine en cristaux.

Les lettres anonymes. Peu de temps auparavant, des lettres anonymes furent adressées à M. Merken, belle-mère d'Alfred Ablay, à M. Charles Ablay et à M. Georges Ablay. Ces lettres disaient en substance : « Un crime épouvantable a été commis, et si vous ne me faites parvenir un somme de 25.000 francs, je jeterai le déshonneur dans la famille en dénonçant le coupable à la justice. »

M. le juge d'instruction Hayoit commit alors des experts en écritures, à l'examen de ces lettres. Les experts affirmèrent, avec la certitude la plus absolue que ces lettres de chantage émanaient de M. Joniaux.

Situation de l'accusée. L'accusation attribue à la situation gênée et aux incessants besoins d'argent des époux Joniaux les mobiles des crimes reprochés à Mme Joniaux. L'acte d'accusation s'étend longuement sur la mort de Jacques Van der Kerckove, Léonie Ablay et Alfred Ablay, et les mobiles qui auraient fait agir Mme Joniaux. Jacques Van der Kerckove jouissait d'une fortune estimée à plusieurs centaines de mille francs et dont les époux Joniaux devaient hériter, si M. Van der Kerckove n'avait pas testé en faveur de Mlle V. W. et de son enfant.

Léonie Ablay avait été assurée pour 70.000 francs au profit de Mlle Jeanne Faber, issue du premier mariage de M. Joniaux. Cette dernière était bénéficiaire de l'assurance contractée d'abord à 80.000 francs, puis à 100.000 francs par Alfred Ablay. L'accusation affirme que Mme Joniaux a eu, la première, l'idée d'assurance. Cela résulte de correspondances saisies, où Alfred demande à M. Joniaux : « Comment va ton assurance ?... »

Toujours d'après l'acte d'accusation, à l'époque où l'on négociait l'assurance d'Alfred Ablay, M. Joniaux devait plus que jamais faire face à des difficultés d'argent. Elle avait au 1er avril une échéance de dix mille francs qu'elle a laissée protester. La défense. M. Joniaux proteste énergiquement de son innocence. Elle affirme qu'Alfred Ablay, atteint d'une maladie de cœur, usait d'injections de morphine pour adoucir ses souffrances. Elle proteste également à l'égard de Léonie Ablay et de Van der Kerckove.

elle aura sans nul doute un retentissement immense. Elle rappelle en effet, par les circonstances singulières dont elle est entourée, par le sexe et la position sociale de l'accusée et par le nombre des victimes, les plus grandes causes célèbres, comme celle de la marquise de Brinvilliers ou de la comtesse de Bocarimé. Les débats présenteront certainement le plus grand intérêt; il est probable qu'ils occuperont plusieurs audiences.

LA GUERRE SINO-JAPONAISE

Tokio, 4 janvier. Le Mikado a conféré à l'empereur Guillaume II l'ordre du Chrysanthème, la plus haute distinction honorifique du Japon. Le Mikado a voulu ainsi reconnaître les services que les instructeurs allemands ont rendus à l'empereur en chef de l'armée d'opérations télégraphique qu'il n'est plus possible de procéder à l'embarquement des malades, les glaces rendant la côte inhabitable. Ces malades seront soignés dans les infirmeries de campagne jusqu'au retour de la bonne saison. On craint que beaucoup de ces malheureux ne succumbent.

La Révocation de Li-Hung-Chang

GÉNÉRALISSIME DES ARMÉES CHINOISES. La nouvelle du remplacement de Li-Hung-Chang par Liu-Kun-Yi revêt un caractère plus authentique que les bruits précédents. En effet, on avait souvent parlé de la disgrâce de l'illustre général, mais les informations parvenues en Europe, à ce sujet, avaient été tour à tour démenties. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis : le colosse chinois est à terre!

UN CHINOIS DE CHINE. Depuis une trentaine d'années, le célèbre diplomate a joué un rôle prépondérant dans la politique de l'Empire du Milieu. Li-Hung-Chang possédait à un suprême degré la faculté de s'assimiler les idées européennes. Il se tenait soigneusement au courant de tous les incidents de notre vie politique. Mais, en dépit de ses tendances intellectuelles, Li-Hung-Chang est demeuré toujours, et malgré tout, un Chinois de cœur. A ce titre, il se montrait réfractaire à toutes les innovations ayant une couleur occidentale.

PENDANT LA GUERRE. Quand le conflit sino-japonais éclata, Li-Hung-Chang prit le commandement suprême des forces chinoises. Désastres sur désastres, tel a été jusqu'à ce jour le bilan chinois de ce mémorable conflit. Vaincu, au lieu de montrer une certaine grandeur d'âme, Li-Hung-Chang s'est conduit comme un vrai Chinois : il a donné l'exemple d'aucune dignité, cherchant à sauvegarder les derniers vestiges de son pouvoir.

INTÉRIEUR RARE. Mais s'il s'est montré faible, pusillanime, il est resté honnête. L'empereur ne l'a pas accusé d'avoir commis de ces malversations si communes en Chine, qu'elles constituent presque une tradition nationale. La famille du vice-roi laisse quelque peu à désirer sous ce rapport. Deux des neveux de Li-Hung-Chang, qui occupaient des fonctions lucratives dans l'administration, ont été congédiés par l'empereur pour indécence; son gendre a été également réprimandé pour le même motif; deux généraux, ses créatures, succombent sous cette même accusation, presque banale en Chine.

Le disgracieux de Li-Hung-Chang semble devoir être irrévocable, l'empereur se trouvant pressé de révoquer le vice-roi, qui a été blessé à la tête est dans un état très grave. Le gendarme, prévenue, a dressé procès-verbal.

LE NOUVEAU VICE-ROI. Le successeur de Li-Hung-Chang assume une tâche singulièrement difficile. Esprit routinier, rétrograde, chinois dans l'âme, il possède toutes les qualités nécessaires pour ne pas organiser la victoire.

ECHOS ET NOUVELLES

Paris, 4 janvier. Sur la tombe de Gambetta. M. Etienne, vice-président de la Chambre, est arrivé hier matin à Nice. Il s'est rendu aussitôt au cimetière du château pour déposer une couronne sur la tombe de Gambetta.

Un gros lot. La fortune daignerait-elle enfin sourire aux petits? Un boulanger parisien qui a gagné 500.000 francs au dernier tirage des bons à lots du Panama, voit que le gros lot de 100.000 francs des obligations communales de 1892 vient d'échoir à un valet de chambre en service à Saint-Quentin.

Un Député socialiste en Cour d'assises

Paris, 4 janvier. Nous avons annoncé qu'une instruction avait été ouverte par M. Meyer contre M. Dejeante, député de la Seine, et M. Berthaut, conseiller municipal de Paris, qui avaient collé sur la vitrine d'une boutique dans laquelle ils reçoivent leurs électeurs un numéro du journal belge la Caserne, où était inséré un article que le parquet a considéré comme étant de nature à détourner les soldats de leur devoir. Ce journal vient d'être clos. Hier, en effet, M. Meyer, juge d'instruction, renvoyait le dossier à la chambre des mises en accusation qui statuera sur les réquisitions du juge tendant au renvoi de M. Dejeante en cour d'assises.

LE MAUVAIS TEMPS

Le Tempête sur la Manche. Cherbourg, 4 janvier. La tempête du Nord-Ouest qui soufflait hier, a passé au Nord-Est dans la soirée, et soufflé ce matin avec violence. La mer est démontée. La digue est couverte par les embruns. La tempêteuse, la Salve et les torpilleurs de haute mer, le Lanier et l'Archer ont pu néanmoins appareiller hier soir et ont procédé à leurs tirs de nuit à la mer. Ils sont rentrés ce matin sur rade. La Salve et les deux torpilleurs sont rentrés en escale; la Victorieuse a été obligée de mouiller dans le port central de la digue, aucune chaloupe ne pouvant accoster pour donner le corps mort. Par suite du changement de vent, la coque de la Christine, naufragée à Jandubœuf, a été jetée sur l'estacade de l'Anse Saint-Martin; l'avant s'est ouvert et le reste du

chargement est venu à la côte. Une partie de l'estacade (15 mètres environ) a été démolie et emportée à la mer par suite du choc. En Algérie. Alger, 5 janvier. Le mauvais temps continue dans toute l'Algérie. La neige est tombée abondamment; les trains subissent de longs retards; les diligences sont bloquées par les neiges; les communications télégraphiques sont interrompues. On signale des inondations dans la région de Bône. La foudre a détruit le bureau télégraphique de Morris.

En Espagne. Gibraltar, 4 janvier. Le temps est affreux. Un froid intense sévit sur toute la côte méridionale d'Espagne et sur le littoral marocain. En Hongrie. Vienne, 4 janvier. La neige tombe en abondance dans le Nord-Est de la Hongrie. Nombre de routes sont barrées par des amoncellements, le trafic est suspendu. Autour de Miskoloz, Torajia et Ujhely, on signale de nombreux accidents.

En Angleterre. Londres, 4 janvier. Le temps en Angleterre a encore empiré dans la journée d'hier. Il est tombé à Londres un peu de neige et surtout de la neige fondue. Une grande partie du cours de la Tamise est prise sous les glaces en amont de la capitale. Des comités de Lincoln et d'York, les nouvelles sont désastreuses, la neige persiste et il y a eu hier plusieurs tourmentes nouvelles. De Plymouth, de Ramsgate, de Padaton et des côtes d'Irlande on signale des sinistres en mer.

En Grèce. Athènes, 4 janvier. De violents orages sévissent dans toute la Grèce. La neige est tombée en abondance dans les régions montagneuses. Tien-Tsin, 4 janvier. Les ambassadeurs chinois chargés d'entamer les négociations avec le Japon, partent seulement dans une dizaine de jours.

UN DUEL MORTEL. Nice, 4 janvier. Un duel à l'épée, qui a eu une issue fatale, vient d'avoir lieu à la frontière franco-italienne, près de Menton, entre deux officiers de l'armée italienne, MM. Vergori et Tofano Bruno. Après trois assauts, les deux adversaires se sont blessés simultanément. M. Vergori, atteint à l'artère carotide, n'a pas tardé à expirer. M. Tofano Bruno, qui a été blessé à la tête est dans un état très grave. Le gendarme, prévenue, a dressé procès-verbal.

ARRESTATION DE DRUARD. Nous avons annoncé il y a quelques jours, la disparition d'un négociant de la rue Saint-Polycarpe, M. Druard, qui avait pris la fuite en laissant un passif de près de 200.000 francs. Malgré toutes les précautions prises par Druard, pour cacher sa retraite, il a été mis hier en état d'arrestation à Alexandrie et immédiatement conduit au consulat. Le représentant du gouvernement français a télégraphié hier cette arrestation. Les détails sur les circonstances dans lesquelles elle a été opérée, manquent. L'ex-négociant sera ramené en France par le prochain paquebot.

BOURSE DE LYON (SOIR). 3 0/0, 101.75; Extérieure, 74; Italien, 87; Crédit Lyonnais, 849.37; Antrichiens, 825; Nord-Espagne, 114.37; Saragosse, 161.25. Tout abonnement pris d'ici au 15 janvier courant donne droit à tout ce que nous avons de notre feuilleton Paradis perdu, de Jules Mary.

Chronique Locale

Bulletin Météorologique (5 h. soir). Hier, temps froid. Quelques flocons de neige sont tombés dans l'après-midi. La dépression qui passait avant-hier sur la France se dirigeait vers le Sud et était hier sur la Méditerranée (Cagliari 751 mm oh elle a amené une baisse qui est depuis 24 heures à 11 mm à Alger et 7 mm à Ajaccio. D'autre part, le baromètre remonte rapidement sur les Iles-Britanniques et atteint 768 mm en Irlande. Un courant du Nord glacial et assez fort domine actuellement et fait descendre la température moyenne de plusieurs degrés, tandis qu'il neige par instants.

Températures extrêmes : à l'ombre minimum - 6.4 maximum - 3; à l'air libre minimum - 9.3 maximum, + 1.0. Prévision : Temps très froid brumeux et assez beau. Nécrologie. Nous apprenons avec un profond regret la mort d'un de nos plus anciens et plus sympathiques confrères, M. Linoissier, critique théâtral au Salut public.

M. Linoissier assistait encore jendi à la soirée d'adieux de Coquelin et c'est à la sortie du théâtre que, pris soudain d'un malaise inexplicable, il dut, pour rentrer chez lui, solliciter le bras d'un passant. Celui-ci reconduisit jusqu'à son appartement notre confrère, mais à peine avait-il ouvert la porte que M. Linoissier vint à battre sur le parquet.

M. Linoissier éveillé par le bruit de sa chute, ne put que constater la mort de son mari. On juge de son désespoir. M. Linoissier était un vétéran de la presse lyonnaise, à laquelle il appartenait depuis la fondation du Salut public. Sa perte sera vivement ressentie, surtout par nous, ses collègues, qui avions pu apprécier, mieux que tous autres, la rectitude de son jugement et l'affabilité exquise de ses manières.

Le Nouveau Lyon adresse à sa veuve éplorée la vive expression de ses sentiments de condoléance. M. de Lanassan candidat à Lyon (?). Une dépêche de notre correspondant mentionne le bruit qu'un certain nombre de commerçants et industriels de Lyon seraient décidés à prendre l'initiative de la candidature de M. de Lanassan, au siège laissé vacant par la mort de M. Burdeau.

Candidature démentie. Comme nous le faisons prévoir, il est absolument inexact que M. Robin, l'ancien directeur de Cempuis, cherche à brigner la succession de M. Burdeau dans la 3e circonscription de Lyon. L'exposition de Bordeaux. Depuis hier, de superbes affiches, d'un goût très artistique, annoncent à ceux qui pouvaient encore l'ignorer, l'ouverture pour le printemps prochain, d'une exposition internationale à Bordeaux.

Le tramway de Saint-Cyr. Les habitants du quartier de Vaise, tenant à protester contre le passage rue du Mont-d'Or et place du Marché, du tramway de Saint-Cyr au Mont-d'Or à Vaise, viennent de désigner MM. Chappard, Julian, Sécard et Poncet pour demander à la commission d'enquête une rectification dans la tracé de la ligne. Le cadavre de Vénissieux. L'identité de l'individu trouvé sans mouvement au hameau des Clochettes n'a pu être établie. Le corps est toujours déposé à la Morgue. Le défunt était cependant connu dans la commune de Saint-Fons, pour se livrer à la mendicité. Il injuriait et menaçait au besoin, les gens qui refusaient de lui donner l'aumône.

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ? La 4e été, en outre, établi qu'il était un client assidu des cabarets et s'enivrait avec les secours que lui fournissait la charité publique. Dans ses vêtements, on a trouvé une carte au nom de M. F. Bournay, marchand de vins et spiritueux, 10, rue des Passants, au dos de laquelle on pouvait lire : A Monsieur Joseph Bresse, tisseur. Cher ami Bresse, j'ai vu le porteur, je le prie de te rap. Le malade, le malade de Crest et Bertrand et ton ami Dedgion, cordonnier, demeurant à Chéris (Isère). Viens me voir ou écris-moi. Signé : DRUARD.

FAITS DU JOUR. Pauvre bête. — Hier matin, vers 7 h. 1/2, un cheval de camion, mal ferré, s'est abattu sur la place des Terreaux, en face de nos bureaux. L'animal qui, dans sa chute, s'était brisé la cuisse, a dû (chose inévitable...) demeurer étendu dans la rue, jusqu'à 10 h. 1/2, coincé dans la neige, et qu'on a fait procéder à son enlèvement. On juge facilement des souffrances endurées par le pauvre bête... Et c'est au bout de trois heures seulement qu'un secouru requis par le public, a obligé l'équarisseur à faire sa besogne. Nous signalons le fait à la Société protectrice des animaux et nous demandons à l'administration compétente de donner aux agents les instructions qui semblent faire défaut en pareil cas.

meilleur qu'on ne l'a voulu dire. Le commerçant a tellement pris l'habitude de se plaindre, qu'il ne faut accepter ses doléances qu'avec une certaine circonspection. Constatons donc que l'encombrement a été grand dans la plupart des commerces de détail, et que la vente des objets de luxe, d'un prix moyen, a été satisfaisante.

Parmi les objets les plus en faveur, signalons la lingerie fine avec adaptations de soieries légères, dont le succès a été grand. Les réunions de famille de ces deux dernières semaines, ont du reste, permis de constater un retour sensible de la mode, vers les tissus de soie. Soit comme collet, soit comme vêtement d'intérieur, la soierie sous toutes ses formes a joué un grand rôle dans la toilette de la femme, qu'elle complète plus heureusement que n'importe quel autre tissu.

A son début, au point de vue spécial qui nous intéresse, l'année 1895 semble s'ouvrir sous de favorables auspices. La fabrique, en général, a devant elle des ordres importants qui lui permettront, pendant leur mise en œuvre, d'attendre une suite qui ne fera pas défaut. A une période d'inertie, de torpeur, a succédé une activité d'un heureux augure. On sent, dans notre monde local, une énergie très grande, dans la lutte de plus en plus pénible contre la concurrence qui surgit de toutes parts.

On ne veut pas dégénérer, on veut conserver la place acquise, ce qui ne s'obtient qu'en tirant de tout la plus extrême quintessence et en réduisant les frais de manutention. Il s'ensuit qu'en travaillant beaucoup, on ne gagne guère, et que d'ici peu, faire ses frais, sera, pour beaucoup, un résultat satisfaisant. Cette perspective n'est certes pas des plus encourageantes, mais il faut s'en contenter, en songeant surtout que l'activité que nous prévoyons, pour le début de cette saison, apportera à des ouvriers durement éprouvés, depuis longtemps, un adoucissement momentané à leur pénible situation.

LOUIS VERDET. Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Nous croyons devoir apprendre, en cette circonstance, aux associations ouvrières de production ou de consommation, désireuses de participer à cette exposition, qu'elles ont à adresser leurs demandes avant le 10 courant, à M. le préfet du Rhône.

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Le contenu de cette carte permettra-t-il enfin de faire reconnaître le corps ?

Lo. Gaiacol Degout est véritablement précieux pour garantir contre les funestes effets des bronchites et du froid. Ce bon médicament calme très bien la toux, fait disparaître l'oppression, soulage le catarrhe tout en parfumant l'haleine et assainit les voies respiratoires en y introduisant, par inhalation, son action antiseptique.

Dans toutes pharmacies. Dépôt général : ANELIN, Pharmacie Lardet, place des Jacobins 1, Lyon.

Moyen de n'être jamais enrhumé

Ce moyen, donné par une célébrité médicale, se trouve à la portée de tout le monde et réussit à merveille. Vous prenez tout simplement une tasse d'eau bien chaude, dans laquelle vous mettez environ une cuillerée à bouche de sirop de Vial de Vaise et vous buvez chaud. Vous répétez cette dose cinq à six fois dans la journée et le rhume le plus opiniâtre cesse en peu de temps.

Sirop de Vial de Vaise

COMMUNICATIONS DIVERSES

Equilibras coopérateurs. — Les Equilibras coopérateurs soucieux de leurs intérêts et désireux de revendiquer leurs droits sont invités à assister à une réunion, qui aura lieu le dimanche 6 courant, à 2 heures de l'après-midi, salle Mauric, quai Jayr, 45.

Les Sports

LES TIREURS D'AMPUIS

Les membres de la Société civile des tireurs d'Ampuis (Rhône) se sont réunis à l'effet de procéder à l'élection de leur nouveau bureau.

LES CHRONOMETREURS DE L'U. V. F.

La Commission sportive de l'U. V. F. décide de prolonger jusqu'au 31 janvier 1895 le délai d'envoi du bulletin de marche A, exigé des chronométrateurs, pour les chronométrateurs avec lesquels ils doivent prendre les temps officiels des épreuves.

COURRIER MARITIME

Le Calédonien, venant de Chine, a quitté Port-Saïd vendredi soir, à 4 heures.

LE NOUVEAU MAIRE DE SAINT-ETIENNE

Saint-Etienne, 4 janvier. La nomination de M. Chavanon a provoqué, à Saint-Etienne, un mouvement très vif d'indignation.

Le nouveau maire de Saint-Etienne n'est en effet rien moins que républicain. C'est un politicien tout frais émoulu des cercles réactionnaires de notre ville.

Et nous sommes en droit de nous demander si nous ne devons pas compter sur lui pour la défense des intérêts de notre cité si vraiment républicaine.

La question change de face. Il ne s'agit même plus de l'hôpital et des terrains de Bellevue, mais d'une question de politique générale qui a une importance considérable.

Voilà la mairie aux mains de celui qui était hier encore le chef avéré des ralliés. Les républicains se sont dressés en sa faveur du patrimoine le plus précieux qui leur avait été confié, de l'honneur politique même de la cité. Ce n'est pas seulement de la trahison — comme disait M. Spuller, c'est de l'imbécillité.

Et les coupables, ceux des conseillers qui ont sacrifié leurs convictions et leurs devoirs à la plus basse des ambitions, ne tarderont pas à expier rudement leur aveuglement d'un jour. Nous nous retrouverons!

COURS DES SOIES

du 28 décembre 1894 au 4 janvier 1895

Organsins. — France. — Fil. et Ouvraison 20124 1^{er} ordre 46; 2^o ordre 44; 24126 2^o ordre 44; 24130 2^o ordre 45. Espagne. — 20124 1^{er} ordre 45. Piémont. — Tir et Ouvraison 24126 1^{er} ordre 47; 3 bouts 36140 1^{er} ordre 47. Italie. — Ouv. française et italienne 18120 1^{er} ordre 48; 2^o ordre 45. Brousse. — 24128 1^{er} ordre 46. Syrie. — 18120 2^o ordre 41; 4124; 3^o ordre 40. Canton. — Filature à l'Européenne, 20122 1^{er} ordre 39; 2^o ordre 38; 24124 extra 38; 3^o ordre 36. Japon. — Tours complètes 28130 2^o ordre 39; 2^o ordre 39. Filature à l'Européenne 20122 1^o ordre 43; 2^o ordre 42; 24124 2^o ordre 41; 24130 1^o ordre 42.

UN MORT RESSUSCITÉ

On sait quelles légendes étranges ont rendu célèbres les Thugs et les Faquirs des Indes.

Les premiers tuent les gens par philanthropie et pour leur rendre service. Les seconds se tuent eux-mêmes, mais avec la ressource de ressusciter quand il leur plaît.

C'est ce qui vient de faire (aux Etats-Unis, cela va sans dire) un personnage nommé Lévy, mais ayant une somme de 500 dollars versée par un gentleman amateur de divotissements excentriques.

Un scénario se passa à Nevada, dans l'Oregon.

Au mois d'octobre, Lévy se fit raser les cheveux et la barbe. On lui bourra les narines, les oreilles et la bouche avec du coton.

Le sujet s'était préparé à l'opération par un jeûne d'un mois, afin d'opérer la vacuité complète des entrailles.

Au bout d'un jour, Lévy présentait toutes les apparences de la mort. On le mit en terre enfermé dans une bière hermétiquement close.

Le 3 décembre, les expérimentateurs déterrèrent le défunt, d'agèrent les voies respiratoires, plongèrent leur homme dans un bain chaud et le réchauffèrent avec une énergie soutenue.

En moins d'une heure, Lévy respira et se remua déjà. Le surdélévateur, il ontaient la conversation avec les personnes présentes, totalement ahuries du résultat.

Voilà ce que racontent les journaux américains que tout le monde accusera de vouloir mystifier la vieille Europe.

MARCHÉS

Cours commerciaux. — Paris, 4 janvier 1895. — Coteaux : courant 48.50, fév. 48.50, mars-avril 48.50, 48.50, 4 de mars 47.25 à 47.75, 4 mai 47.75. Tendence calme.

Lyon-Vaise. — Marché aux bestiaux du 4 janvier. — Veaux amenés, 616; Vendus, 616.

Paris, 4 janvier. — Prix payés : de 116 à 125 francs les 100 kil. droits d'octroi compris.

Beufs amenés 310, vendus 216, renvoi 70. Prix payés de 170 fr. les 100 kil. droits d'octroi non compris.

Vitain marché; cours en hausse.

3^e EDITION

DEPARTEMENTS

RHONE

Villefranche. — Banquet. — Dimanche 13 janvier, à 1 heure, aura lieu à l'hôtel Ballandras, le banquet des hommes ayant servi dans la cavalerie.

Le prix du banquet est fixé à 5 francs. Une réunion se tiendra au café Fandon, jeudi 10 janvier, à 8 heures du soir.

La classe 1854. — Les hommes de la classe 1854 sont priés de se rendre à une réunion qui aura lieu dimanche prochain, à 2 heures, au café de l'Industrie, rue de la République, en vue de l'organisation d'un banquet pour fêter le quarantième anniversaire de leur tirage au sort.

Une réunion des hommes de la classe de 1864 aura également lieu dimanche, à l'hôtel de l'Écu de France.

La classe 1884. — Les hommes de la classe 1884 sont priés de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu dimanche 6 courant, au café de l'Hôtel-de-Ville, à 4 heures du soir.

Arrestations. — Aujourd'hui ont été écroués à la maison d'arrêt de Villefranche les nommés :

Benoît Grillet, 72 ans, empailleur de chaises, arrêté par la gendarmerie de Thizy, sous l'inculpation de vagabondage et mendicité; Antoine Trouillet, forgeron, sans domicile fixe, pour vagabondage; Jean-Marie Goutonier, crocheteur à Bourz-de-Thizy, pour vol; Gastard Deguerre et Eugène Mousson, tous deux sans domicile fixe, pour mendicité et vagabondage.

Thizy. — La neige, à la neige a fait son apparition depuis le 31 décembre, elle est tombée en abondance.

La circulation est devenue très difficile. Les facteurs ruraux n'ont pu faire leurs tournées jeudi, et les dépêches ont dû rester au bureau.

Même le facteur de Contourville, qui est attaché à la commune de Montguyon, n'a pu aller à la neige et n'a de son salut qu'un dévouement de quelques personnes.

LOIRE

Saint-Etienne. — Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré dans le séchoir de M. Desmarreaux, buandier, route de Saint-Chamond, n° 39.

Les dégâts sont peu importants.

Mémoire accident s'est produit ce matin, à huit heures, chez M. Chapey, directeur de la cartonnerie française, 14, place Villebeuf. Le feu a été rapidement éteint.

Pick-pocket arrêté. — On a arrêté ce matin, place du Temple, le nommé Jean-Marie Mervillon, au moment où il venait de soustraire un portemonnaie contenant cinquante centimes à Mme Quiblier, demeurant 5, rue de la Barre.

Saint-Chamond. — Condition des soies. — Voici le mouvement de condition des soies pour le mois de décembre :

10 ballots organsins pesant net 938 kilos; 113 ballots trames pesant net 2,664 kilos; 202 ballots grèges pesant net 11,202 kilos; 6 ballots soies diverses pesant net 365 kilos.

Rive-de-Gier. — Entrée à la liberté du travail. — Les nommés François Wagnard, âgé de 27 ans et Henri Rebillaud, âgé de 14 ans, tous deux verriers à l'usine Richarme, ont été arrêtés et menés à la prison de Gier, le 11 janvier, dans la rue Roquette, par quatre grévistes qui voulaient les empêcher d'aller travailler.

Une plainte a été déposée à la police.

Dans la nuit du 2 au 3 janvier, vers minuit, chez M. François Durand, âgé de 92 ans, verrier à la verrerie Richarme, se rendait à son travail, quand il fut accosté par les nommés Victor Dumenil, âgé de 19 ans, et Pierre Bouvier, âgé de 20 ans, deux grévistes, qui, après l'avoir traité de « renégat » le frappèrent de plusieurs coups de poing et coups de pied.

La querelle ouverte par la police sur cette affaire, a entraîné l'arrestation de Bouvier et Dumenil, ce soir à quatre heures. Demain ils seront transférés à St-Etienne.

Charlieu. — Prévoyants de l'avenir. — Dimanche prochain, recette mensuelle à la mairie de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Receveurs : M. Tachon, Devillaine, Morel, Alix Perraud et Monneray.

Pouilly-sur-Charlieu. — Ecole de gréffage. — Les élèves qui désirent suivre le cours de gréffage de l'école de Pouilly sont priés de se faire inscrire à la mairie avant le 27 courant.

AIN

Pont-de-Vaux. — Le « Nouveau Lyon ». — Se trouve tous les jours en vente à Pont-de-Vaux, chez M. Kistner-Nurdin, imprimeur-lithographe, Grande-rue, sans dépositaire du journal.

Conseil municipal. — Le conseil municipal vient, dans sa dernière réunion, de discuter les questions importantes suivantes :

1^o Classement des terrains situés près de la rivière de Reyssouze, pour la confection d'un quai, qui partirait de la place Panettier à la rue Richardot.

2^o Etablissement d'un tramway qui desservirait la gare et la commune de Fleurville et qui faciliterait les communications entre cette dernière et la ville de Pont-de-Vaux.

3^o Election future de plusieurs conseillers municipaux.

BOURSE DU BOULEVARD

3 0/0, 1 1/2; Extérieure, 71; Banque ottomane, 380.43; Rio, 37.50; de Beers, 502.50; Roudfontain 31.87; Lagunas, 101.87; Turc, 25.70.

Dernière Heure

H. Félix Faure

Paris, 4 janvier.

Une note officielle confirme ce soir que M. Félix Faure n'abandonne pas ses fonctions de ministre de la marine pour briguer la présidence de la Chambre.

Le Mérite agricole

Paris, 4 janvier.

Le mouvement des nominations dans l'ordre du Mérite agricole paraîtra lundi prochain.

M. Dejeante en Cour d'assises

Paris, 4 janvier.

Comme nous le faisons prévoir d'autre part, la Chambre des mises en accusation a renvoyé le député socialiste Dejeante devant la Cour d'assises de la Seine.

Crise municipale à Marseille

Marseille, 4 janvier.

M. le docteur Flaissières, maire socialiste de Marseille, a adressé au préfet sa démission de maire et de conseiller municipal.

Neuf autres conseillers le suivent dans sa retraite.

Le mauvais temps en Algérie

Alger, 4 janvier.

La tempête a fait des ravages considérables à Alger et dans les environs.

Les armements italiens

Paris, 4 janvier.

D'après le Mémorial Diplomatique, le ministre de la guerre italien a adopté pour l'artillerie de campagne de petites tourelles blindées et mobiles, telles qu'on s'en sert en Allemagne.

Une commande considérable de ces tourelles serait faite à la maison Bukau à Magdebourg, maison associée depuis quelque temps à la maison Krupp d'Essen.

LA RÉVOCAION DE M. DE LANESSAN

Paris, 4 janvier.

Voici, suivant le *Gil Blas*, la cause réelle de la disgrâce de M. de Lanessan.

M. Marqués de Braga, conseiller d'Etat, chargé par le ministre des finances, de l'examen du budget de l'Indo-Chine, procéda à la vérification des comptes. Il fit une scrupuleuse constatation; sur une des pièces, figurait l'inscription d'un mandat de 3,000 fr., délivré par M. de Lanessan, au nom de M. Raouf Canivet, pour M. Guyon, dont on ne connaissait ni le nom, ni l'adresse, ni la situation.

M. Marqués de Braga signala cette irrégularité au ministre compétent, qui en fit part à ses collègues. Ceux-ci, qui étaient informés, presque en même temps, de la communication faite à M. Canivet par M. de Lanessan de documents officiels, rapports-lettres, dont le contenu devait rester secret, n'hésitèrent pas à prendre la seule décision qui s'imposait; le rappel immédiat d'un fonctionnaire, qui avait perdu leur confiance.

LES PROJETS DE M. ROUSSEAU

On lit dans la *Petite République*, de ce matin samedi :

Il nous revient que M. Rousseau a très nettement réclamé des changements importants dans le personnel nommé en Indo-Chine, principalement au Tonkin, d'après le choix de M. de Lanessan.

M. Delcassé, ministre des Colonies, a non seulement accueilli ces demandes, mais il a exprimé l'intention de confier bon nombre des emplois civils supérieurs et secondaires à des fonctionnaires de la carrière qui seront de la sorte mieux rétribués.

LA DÉGRADATION DE DREYFUS

Paris, 4 janvier.

Contrairement à ce qu'on annonçait plusieurs journaux, les officiers en uniforme de la réserve et de la territoriale ne sont pas autorisés à pénétrer dans la cour de l'Ecole militaire pour la dégradation de Dreyfus.

Une délégation seulement de ces officiers, déléguation dont les membres ont été désignés nominativement par le gouvernement militaire de Paris, assistera à la parade d'exécution.

Dreyfus dans sa cellule

Quoi qu'on aient dit certains journaux, Dreyfus ignore encore, à l'heure qu'il est, ce qui l'attend demain.

Il a passé cependant une journée fiévreuse. Il a fort peu mangé.

Demain matin, samedi, à 5 heures, il sera extrait de la prison du Cherche-Midi et transporté en voiture cellulaire, escortée d'un peloton de la garde républicaine, à l'Ecole militaire. Là, il sera enfermé dans une salle et gardé à vue, jusqu'à 9 heures, moment de la parade d'exécution.

LA LÉGION D'HONNEUR

On remarquera que, contrairement à ce qui avait été dit, trois journalistes reçoivent le ruban de la Légion d'honneur, dans la promotion du ministre de l'Intérieur.

Ce sont MM. Leczinski, directeur du *Journal Officiel*; Adolphe Brisson, directeur des *Annales politiques*; et Barrère, directeur du *Petit Centre*, de Limoges.

Le *Soir* enregistre le bruit d'après lequel le retard apporté dans la publication de la liste des décorations décernées par le ministre de l'Instruction publique, provient de ce fait qu'il y a un dissentiment au sujet de certains choix, proposés par M. Lévys, à la signature du président de la République. Nous enregistrons simplement ces propos, et sous toutes réserves. De

UNE LETTRE DE M. ROBIN

Paris, 4 janvier.

Nous vous avons annoncé qu'il était inexact que M. Robin, ancien directeur de l'Ecole de Commerce, fut candidat au siège devenu vacant par suite de la mort de M. Burdeau.

Voici une lettre que M. Robin adresse au sujet au directeur de l'Agence Nationale. Nous vous l'adressons à titre de curiosité :

« Monsieur le directeur,

« Je ne me suis jamais présenté à la députation. J'ai un moment accepté une offre de candidature, mais je me suis retiré aussitôt que j'ai vu qu'il fallait briguer le titre de député.

« C'est qu'en effet, loin de considérer, comme un honneur ou un avantage d'aller à la Chambre, je considère que c'est pour un honnête homme un grand sacrifice à faire à ses concitoyens que de consentir à aller batailler dans ce mauvais lieu (sic) et je doute fort que ce sacrifice eût pu être de quelque utilité aux causes qui me sont chères et pour lesquelles j'ai combattu et combattrai ailleurs de la même façon et avec une complète indépendance, c'est-à-dire l'amélioration humaine pour la sélection scientifique et l'éducation intégrale.

« Agréé, etc., etc.

« Signé : Robin. »

L'EXPÉDITION DE MADAGASCAR

Paris, 4 janvier.

Depuis que l'expédition de Madagascar est décidée, il se présente chaque jour au bureau central de recrutement de la rue Saint-Dominique, un grand nombre de jeunes gens qui demandent à s'engager à la condition qu'ils seront incorporés dans les troupes qui feront l'expédition.

De telles demandes ne peuvent être accueillies puisque seuls les anciens soldats feront partie du corps expéditionnaire.

NAUFRAGE D'UN PAQUEBOT

Calais, 4 janvier.

La violente tempête qui règne depuis plusieurs jours sur la Manche a causé ce soir un sinistre maritime.

Le paquebot *Empress*, parti à 1 heure 15 de Douvres, a abordé la jetée ouest de 500, est demeuré à l'ancre, Mines d'or en progression. Roudfontain 28.12. Robinson 195. Mont Rosa 162.50. Marguerite 41. Clôture en bonne tendance.

LA CRISE ITALIENNE

Rome, 4 janvier.

Les journaux annoncent qu' aussitôt après le décret de clôture de la session des Chambres, un mandat de comparution sera lancé contre M. Giolitti.

M. Crispi venant ainsi attendre pour poursuivre son dénouement que celui-ci ne soit plus couvert par l'immunité parlementaire.

LE CONGO BELGE

Bruxelles, 4 janvier.

Un journal annonce qu'à la suite des différents conseils des ministres, sous la présidence du roi, le gouvernement a décidé formellement de proposer aux Chambres l'annexion du Congo à la Belgique.

La droite de la Chambre a délibéré hier sur la question; le chef du cabinet s'est attaché à démontrer que les difficultés s'opposant à l'annexion ont disparu; le ministre a insisté aussi sur ce fait que les puissances ne formulèrent aucune objection.

La question viendra devant les Chambres en février.

BOURSE DE LYON

du 4 janvier 1895

FONDS D'ÉTAT à terme

3 0/0 Français... 101 60

3 1/2 Français... 107 87

Egypte privilégiée... 71

Extérieure 4 0/0... 73 55

Hongrie 4 0/0... 66 05

Turc 4 0/0... 26 75

Autriche 4 0/0... 64 75

Autriche 1^{er} hypoth. Lombardie... 311

Nord Espagne... 214 50

Rouge 1^{er} hyp... 202

Saragosse 1^{er} hyp... 206 50

Extérieure 4 0/0... 238 50

Extérieure 3 0/0... 270

Extérieure 2 1/2... 230

Extérieure 2... 230

Extérieure 1 1/2... 230

Extérieure 1... 230

Extérieure 1/2... 230

Extérieure 1/4... 230

Extérieure 1/8... 230

Extérieure 1/16... 230

Extérieure 1/32... 230

Extérieure 1/64... 230

Extérieure 1/128... 230

Extérieure 1/256... 230

Extérieure 1/512... 230

Extérieure 1/1024... 230

Extérieure 1/2048... 230

Extérieure 1/4096... 230

Extérieure 1/8192... 230

Extérieure 1/16384... 230

BOURSE DE PARIS

du 4 janvier 1895

VALEURS à terme

3 0/0 Français... 101 60

3 1/2 Français... 107 87

Egypte privilégiée... 71

Extérieure 4 0/0... 73 55

Hongrie 4 0/0... 66 05

Turc 4 0/0... 26 75

Autriche 4 0/0... 64 75

Autriche 1^{er} hypoth. Lombardie... 311

Nord Espagne... 214 50

Rouge 1^{er} hyp... 202

Saragosse 1^{er} hyp... 206 50

Extérieure 4 0/0... 238 50

Extérieure 3 0/0... 270

Extérieure 2 1/2... 230

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 5 Janvier 1895 N° 7

PARADIS PERDU PAR Jules Mary

— Je ne dois compte de mes actes qu'à moi-même. Mais ils ne sont pas si rares que vous le pensez, les exemples de médecins qui ont refusé, en des moments critiques, de secourir des clients de leurs confrères.

Il regarda l'enfant et le montra à Fernande. — Songez à lui, d'abord ! S'il pouvait vous implorer, résisteriez-vous ! — L'infâme ! L'infâme ! dit-elle, se tordant les mains dans une inexprimable rage d'impatience, sentant la folie battre son cerveau...

Savez-vous bien qu'il n'y aurait pas de crime comparable à ce que vous révez pour sa mort ? Et que si vous l'accomplissiez, vous mériteriez toutes les vengeances ? — Il se taisait. — Répondez ! Répondez-donc ! — J'accepte l'avenir, quel qu'il soit !... — Alors, je suis perdue, murmura-t-elle, perdue... Que faire ?... Que devenir ?... Refuser, c'est tuer mon enfant... Accepter l'horrible sacrifice, c'est me condamner à un perpétuel mensonge... c'est rougir devant mon mari, sans cesse, c'est craindre sans cesse, que la vérité honteuse ne soit connue de lui.

s'arrêtant devant Renaudière, puis le fixant pour revenir à son enfant. Souvent elle levait les bras pour invoquer une puissance supérieure, qu'elle trouvait sourde à sa voix. — Soit ! dit-elle tout à coup, je consens à tout pour sauver mon enfant... Vous prenez ma volonté par ce qu'il y a de sublime dans le cœur d'une femme. Les hommes me pardonneront sans doute si jamais ils connaissent ma chute !... Ma chute !... Les frères auront pitié de moi... Je suis à vous, sauvez mon enfant... Mon honneur pour sa vie !... La honte pour ses sourires et son regard joyeux !... Elle tomba sans force dans un fauteuil et se voila les yeux dans les mains.

leur qu'elle éprouvait de la perte de la chère créature ; le suprême soulagement d'être quitte envers cet homme et de ne rien lui devoir. De ces deux sensations, une seule persista dans ce cœur maternel : la première. Renaudière prit une glace à main pendue près de la cheminée et l'approcha de la bouche de l'enfant. Il l'y laissa quelques secondes, l'enfant retira et la considéra. — Rien encore, dit-il, la glace n'est pas ternie. L'incertitude persistait pour Fernande. Et elle n'osait plus prier, chose étrange... Une seconde fois le docteur approcha la glace et, cette fois, l'y laissa plus longtemps. Il ne retint pas un geste de satisfaction et ses yeux s'animent.

— Oh ! maman, comme j'ai mal au ventre ! Elle le conviait de baisers dans lesquels il y avait vraiment autant de folie que de tendresse. — Oh ! mon enfant, mon petit André, te voilà ! Tu n'es pas mort ! Tu me regardes ! Tu me souris ! Est-ce possible ? Je croyais que c'était fini, que je n'entendrais plus ta gentille voix, que je ne verrais plus s'animer tes yeux rieurs, que je ne sentirais plus sur mes joues les bons baisers de tes lèvres et dans mes cheveux les caresses de tes mains ! Oh ! mon André chéri, que je suis heureuse ! que je suis heureuse ! Elle oubliait Renaudière. Celui-ci s'était reculé jusque dans le fond de la chambre et là restait immobile. La joie de la mère ne le touchait pas. S'il avait été comme tout le monde, son cœur se fut dilaté en écoutant de pareilles paroles, en présence de si délicieuses émotions. Le médecin est blasé de ces spectacles de douleur et de bonheur. Il est insensible aux reproches comme aux témoignages de reconnaissance. Il a accompli son devoir et il trouve sa joie intime dans le calme de sa conscience d'honnête homme.

Annonces Légales, Judiciaires et Avis Divers, sont reçus 7, place des Terreaux

LOCATIONS

A louer, à l'année, jolie Propriété d'agrément bien desservie, maison de huit pièces, cave, grenier, le tout réparé à neuf, écurie, remise, eau et gaz. S'adresser bureau du journal, n° 1012.

A louer, à proximité de Lyon, site merveilleux, bon air, petit chalet coquet confortable, vue magnifique. S'adresser bureau du journal, n° 1008.

A louer, à Charbonnières, Propriété d'agrément et de rapport. Vignes, arbres fruitiers, etc. 12 pièces. Logement pour jardinier, écurie et remise. S'adr. propriété Pitote, au bois de l'Étoile, Charbonnières.

A VENDRE, proximité de Lyon, voisinage de la gare, Belle Propriété rapport et agrément. Beau site, facilités d'approvisionnement. Ecrire bureau du journal, A. Z.

OCCASION RARE

Fonds de Café à vendre, bien situé, près des cimetières de la Guillotière, avec jeux de boules et tonnelles. S'adr. au bureau du journal, de 4 à 9 heures du soir.

Maison de Convalescence

Pension bourgeoise Soins et traitement de famille à des prix très modérés Appartements à louer meublés ou non 10, Chemin Saint-Maximilien LYON-NOUVEAU LYON Passage du tramway de Montchat à l'entrée du chemin.

Compagnie des Messageries maritimes

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

Méditerranée, Mer Noire et Angleterre

Départ de Marseille, du 31 décembre 1894 au 7 janvier 1895

Vendredi 4 janvier, midi : Angleterre. — Pour le Havre et Londres. Guadiana, cap. Merlin. Samedi 5 janvier à 4 h. s. : Grèce, Syrie et Égypte. — Pour le Piée, Salonique, Smyrne, Vathy (Samos), Larnaca, Mersina, Alexandrie, Lattaquié, Tripoli, Beyrouth, et retour par Jaffa, Port-Saïd et Alexandrie. Giroude, cap. Bousquet.

Samedi 5 janvier, à 4 h. s. : Grèce, Turquie et Mer Noire. — Pour Calamata, Syra, Dardanelles, Constantinople et Odessa. Ortégal, capitaine A. Blanc.

Égypte, Indes, Cochinchine, Tonkin, Manille, Chine et Japon

Départ de Marseille, le 6 janvier 1895, à 4 h. du soir

Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo (et par transbordement Pondichéry, Madras, Calcutta), Singapour (et par transbordement Batavia et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin), Hong-Kong, Shang-Hai, Nagasaki, Kôbé et Yokohama, Saghalien, cap. Chevalier, lieutenant de vais.

Départ de Marseille, le 20 janvier 1895, à 4 heures soir

Pour Alexandrie, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapour (et par transbordement Batavia, Samarang et Manille), Saigon (correspondance avec la ligne du Tonkin), Hong-Kong, Shang-Hai, Nagasaki, Kôbé et Yokohama. Sydney, capit. Delacroix, lieutenant de vais.

Bombay, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice

Départ de Marseille, le 12 janvier 1895, à 4 h. du soir

Pour Port-Saïd, Suez, Obock, Aden (et par transbordement Kurrachee et Bombay), Zanzibar, Mayotte, Nossi-Bé (et par transbordement Majunga, Maintirano, Morondava et Nossi-Vey), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. Amazone, capit. Prager.

Portugal, Sénégal, Brésil et la Plata

Départ de Bordeaux, le 5 janvier 1895

Pour Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro, Montévidéo et Buenos-Ayres (et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Corillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports « Express Villalonga » pour passagers seulement). Brésil, cap. Minier, lieutenant de vais.

Départ de Bordeaux, le 20 janvier 1895

Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montévidéo et Buenos-Ayres ; Rosario (par transbordement) et pour Santiago et Valparaiso (Chili) par transit à travers la Corillère, en service combiné avec la Compagnie Nationale de transports, « Express Villalonga » pour passagers seulement). Congo, cap. Rossignol.

Départ de Bordeaux, le 28 décembre 1894

Pour Passages, la Corogne, Vigo, Porto-Loixois, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio, de-Janeiro, Santos, Montévidéo et Buenos-Ayres ; Rosario (par transbordement). Cordonan, cap. ***.

Départs du Havre pour Marseille

Lundi 7 janvier : Médoc, capit. Fauran.

S'adresser à Lyon, 7, place des Terreaux

Prime du "NOUVEAU LYON" Sphère terrestre Sphère céleste de un mètre de circonférence, tirées en huit couleurs, mises à jour des dernières découvertes et montées sur un superbe pied en métal bronze.

LE QUINA BRUNO A cette heure, la consommation publique, de plus en plus éclairée, a donné la consécration d'un juste renom aux produits véritablement supérieurs et dont la marque est devenue un passeport reconnu d'estime auprès des gourmets.

Feuilleton du NOUVEAU LYON du 5 Janvier 1895 N° 20

UNE MÉPRISE DU CŒUR PAR E. ARNOUS-RIVIÈRE

La nuit était venue. Les mille petites étoiles artificielles qui indiquaient la place de la pire ville servaient de point de repère aux regards désespérés d'André. Il était sur le pont appuyé contre un hauban, et s'abandonnait au violent chagrin qu'il avait pu dominer, tant qu'il l'avait eu nécessaire pour ranimer le courage de sa fiancée.

Enfin le paquebot doubla la pointe d'Antibes. Tout disparut à la fois, le golfe, les lumières de Nice, et jusqu'aux montagnes dont les silhouettes gigantesques se détachaient d'un ciel sans nuages, malgré les ombres de la nuit. André, à bout d'émotions, se laissa tomber sur le pont dans un état d'antécédentement tel qu'il ne pouvait plus suivre sa pensée. C'était le paroxysme de la souffrance. Lorsqu'il reprit complètement possession de lui-même, il se surprit murmurant des prières qu'il croyait avoir oubliées depuis longtemps.

côté, afin que rien ne pût retarder leur mariage lorsqu'elle serait parvenue à vaincre la résistance de son père. XIV Le jeune homme avait prévenu ses parents de son brusque retour, et pendant les derniers jours qu'il avait passés à Nice, il les avait préparés à recevoir ses confidences au sujet de ses projets d'avenir. Il n'était pas sans inquiétude sur les dispositions de son père, lequel ferait sans doute des objections à propos de l'ignorance absolue d'André sur la situation de fortune du général. Il craignait aussi que sa mère ne fut infailliblement la question religieuse. Aussi n'était-il qu'à demi-rassuré lorsqu'il se présenta devant ses parents.

mon choix et de m'accorder votre consentement. — Tu vas bien vite en besogne, mon ami, mais tu comprendras sans doute que les parents, qui ne sont pas amoureux comme tu sembles l'être, prennent le temps nécessaire pour juger si tu es en train de faire un acte raisonnable, ou si tu te laisses aller à un sentiment passager que tu nous reprocheras peut-être un jour d'avoir encouragé par notre faiblesse. — Si vous voulez me le permettre, je vais vous expliquer ma situation et celle de la jeune personne que je considère déjà comme ma fiancée. Je recevrai ensuite vos observations avec le respect que je vous dois. — Parle, lui dit son père.

Russie, près de ton beau-père et que par conséquent, tu seras perdu pour nous. Néanmoins, comme c'est de ton propre bonheur qu'il s'agit, nous nous résignerons à ta mère et moi. Mais tu dois admettre qu'il est nécessaire avant tout, que nous prenions des renseignements. — Ce sera bien long ! je vais donc rester des semaines, des mois peut-être dans une cruelle attente. — Il faut le temps à tout. Il s'agit de l'affaire la plus sérieuse de la vie. — Mais ne pouvez-vous avoir des relations directes avec le général ? Lui aussi vaudra savoir qui nous sommes. En entrant immédiatement en correspondance, on gagnerait du temps. — Ce que tu nous demandes n'est pas possible, cela n'est même pas convenable, car ce serait en quelque sorte nous engager d'avance et c'est précisément ce que nous voulons éviter.

— C'est un grand inconvénient dans un ménage, reprit la mère, lorsque la femme est d'une faible constitution. Elle est catholique sans doute ? — Oui ma mère. — Catholique romaine ? — Non, elle est catholique grecque ; je crois que c'est à peu près la même chose. — Comment ! c'est la même chose, dis-tu ? Tu me fais de la peine en parlant ainsi ! Tu n'ignores pas que les Grecs ne reconnaissent pas l'autorité du pape et qu'il y a, en outre, une différence entre les deux dogmes. — C'est possible. Je vous avoue que je ne me suis jamais beaucoup occupé de cette question. — Elle est pourtant la plus importante de toutes, — à mes yeux du moins. — Je ne vois pas non ma mère, mais enfin, chacun a bien le droit de prier Dieu à sa manière et comme il lui convient. L'essentiel est que je rende ma femme heureuse et que je respecte les convictions religieuses dans lesquelles elle a été élevée. — Et vos enfants si vous en avez ? — Nous les élèverons dans la religion romaine. Etes-vous satisfaite. (A suivre).

Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX Avez-vous des Cheveux gris ? Avez-vous des Pellicules ? Vos Cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils ?

ANTICOR VÉTÉR LA FEUILLE UN FRANC LE PLUS PRATIQUE, LE PLUS CALMANT, LE PLUS ÉNERGIQUE Se conserve indéfiniment et sous tous les climats Franco par poste. — Se trouve partout Vente en gros : JACQUET, 1, rue Vaubecour, LYON

TISANE VÉGÉTALE CONTRE LA CONSTIPATION ET LES EMBARRAS GASTRIQUES PRINX : 2 fr. 50 le flacon ; 4 fr. 25 le demi-flacon Pharmacie J. ROUSSET LYON 19, Grande Rue de la Croix-Rousse

GRAND PIANO GAVEAU KRIEGLERSTEIN MORETTON, etc. MAISON FONDÉE EN 1827 CHEZ MORETTON & CIE Successeurs de VIENNET DEMANDEZ LE CATALOGUE ILLUSTRÉ LYON.-Place Jacobins, 9 (ENTRE-SOL). - LYON DEMANDEZ LE NOUVEAU LYON Dans tous les Kiosques

